

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 MARS 2 017

Présents : G. DESIAGE, V. FRANGEUL, B. GRASLAND, M. JOSSE, C. LANGOUËT, J.-P. LANGOUËT, Y. LENOËL, S. MASSOT, J.-P. MEUDEC, J.-P. LEPOIDEVIN, F. PANNETIER, P. POITEVIN, P. LE SAUX, A. LEVÊQUE, D. MORIN.

Invité : G. MAURICE (Président du COREG).

Ouverture de la séance à 18h30.

Le Conseil d'Administration est présidé par A. LEVÊQUE. C. LANGOUËT en assure le secrétariat.

15 membres du Conseil d'Administration sur 15 étant présents, le Conseil peut délibérer valablement.

Validation du dernier compte-rendu de CA (C. Langouët)

Le procès-verbal du CA du 7 janvier 2 017 est adopté à l'unanimité des présents. Chantal Langouët se charge d'envoyer le compte-rendu aux Présidents de clubs et Alain Lévêque s'occupe de le mettre sur le site du Comité.

Point sur les clubs et les effectifs (C. Langouët)

91 affiliations à ce jour pour 3 643 licenciés, ce qui correspond à moins 49 licenciés par rapport à N-1.

203 nouveaux licenciés.

71 Membres Individuels (55 hommes et 16 femmes) contre 80 à N-1.

1 nouveau club : St Malo Sports Loisirs

2 clubs non-réaffiliés :

- La Roue du Couesnon (St Marc sur Couesnon)

- Le CR Véloce Club rennais

Les 2 clubs de St Père (route et VTT) ont fusionné pour former l'USSP section cyclotourisme.

Une info : en juin prochain, 2 sections (route et VTT) seront créées au niveau du club de Liffré Cyclotourisme avec un seul président.

Réunion d'échanges avec la Fédération (A. Lévêque)

Tous les présidents de CODEP et de COREG étaient réunis à St-Ouen (93) le 11 mars dernier avec la Fédération pour prendre connaissance du projet fédéral 2 017- 2 020.

Le constat de moins 2 000 licenciés et moins 57 clubs en un an au niveau national incite à 3 priorités (au 10 mars 2 017, on note exactement moins 3000 licenciés et moins 50 clubs) :

- 1^{ère} priorité : Accueil avec 3 types de licences : Loisir (sans certificat médical), Cyclotourisme (avec certificat médical) et Option Sport (avec certificat médical d'aptitude à la compétition).

Travailler sur l'accueil en faveur du public jeunes (en développant les Points Accueil Jeunes), des familles, des femmes et des personnes en situation d'handicap. Un sondage a été effectué : au niveau national 60% des clubs sont prêts à accueillir des débutants (50% en Ile-et-Vilaine). 180 clubs ont pris la convention pré-accueil dont 3 en Ile-et-Vilaine (Bains sur Oust, Dinard et St-Jacques de la Lande).

- 2^{ème} priorité : Sport- Santé : promouvoir les bienfaits du cyclotourisme sur la santé.
- 3^{ème} priorité : Tourisme : développer l'existant (BPF, BCN grands itinéraires...), accroître le nombre de labels de bases VTT et de villes vélotouristiques.

La Fédération insiste pour que les bénévoles des COREG et des commissions Tourisme des CODEP soient des référents qui prennent en charge ces missions.

Côté financier, pour faire face à la diminution des licenciés, les Comités se verront reverser 250 € s'ils augmentent leur nombre de clubs et également 250 € pour l'augmentation du nombre de licenciés.

En 2018, la Fédération pourrait soutenir financièrement les clubs sous forme de challenge.

Dans chaque Comité, il doit y avoir (si cela n'est pas déjà fait) un référent Sécurité, un référent Jeunes, un référent Formation et un référent Tourisme.

CNDS (A. Lévêque)

A l'initiative du CROS, une réunion s'est tenue à Ploufragan le 10 février dernier avec les présidents de CODEP et le COREG pour une présentation du dossier à remettre comme chaque année au Centre National pour le Développement du Sport.

On repart sur les PST (Projets Sportifs Territoriaux) des années précédentes.

En 2016, nous avons obtenu une subvention de 5 500 € (pour la Formation et les Féminines). Cette année, on peut espérer la même chose ; la somme sera attribuée fin juin et le Bureau du CODEP se réunit demain matin pour constituer le dossier.

Convention avec le Conseil Départemental (A. Lévêque)

Le 17 mars, une convention a été signée dans le cadre d'un partenariat avec le département pour 2 017-2 020.

Les objectifs sont de favoriser l'équité hommes- femmes, développer le sport- loisir et le sport- santé.

La participation financière est variable suivant le nombre de licenciés (X 0,4 € par licencié) avec un minimum de 800 € plus une part optionnelle en cas de salarié(s) et une aide aux frais de fonctionnement (stages et loyer).

CoReg (A. Lévêque et G. Maurice)

A. Lévêque est le seul président de CODEP qui ne soit pas élu au COREG. Il a donc été coopté pour être invité à toutes les réunions mais sans droit de vote.

Le rôle du COREG est d'impulser les CODEP pour :

- mettre en place des accueils
- établir des liens avec les villes vélotouristiques
- créer des Voies Vertes et des Véloroutes
- organiser des manifestations régionales
- établir des circuits
- mettre à niveau la gestion documentaire
- tenir la comptabilité et la gestion.

Le COREG Bretagne s'est donné 4 priorités : pour 2 017, accueil dans les clubs ; pour 2 018, tourisme ; pour 2 019, sécurité ; pour 2 020 : féminines avec le rendez-vous à Lyon.

Le critérium régional aura lieu le 14 mai.
Le dossier de la Trans-Bretagne a été transmis à la Fédé.

AG du CDOS (A. Lévêque)

Elle a eu lieu le 28 février et A. Lévêque y a assisté. C'était une année électorale ; 15 candidats étaient en liste et 15 candidats ont été élus.

Quasiment la même équipe est restée en place avec toujours Jean Smith comme Président.
Il a été fait mention favorable de la candidature de Paris pour les JO.

Assurance des élus (A. Lévêque)

Une assurance a été souscrite par le COREG pour couvrir chaque élu de CODEP pour ses déplacements automobiles lors des missions effectuées pour le Comité.

Il en coûte 243 € par an au Comité 35.

Cette assurance couvre également les membres des commissions lorsqu'ils sont en mission.

Pour les élus, ne pas oublier d'envoyer à C. Langouët une photocopie de sa carte grise et de son permis de conduire.

Vélo école « Roazhon Velocity » (A. Lévêque)

A. Lévêque a rencontré S. His du club Roazhon Velocity. Il intervient pour l'Education Routière dans le cadre du Vélo Ecole.

Son but est de pérenniser un emploi pour intervenir:

- avec la ville de Rennes et la Métropole
- dans les entreprises dans le cadre de la mobilité
- auprès des femmes pour une initiation à la pratique du vélo
- à l'occasion de stages « Mécanique » ou « Vélo loisir »...

Il a émis plusieurs souhaits :

- Organiser une formation « Initiateur Mobilité à vélo » pour 4 à 5 personnes en juin ou juillet sur 2 week-ends. D. Morin va le contacter ainsi que J.-C. Hamon pour avoir des infos sur le contenu d'une telle formation.

- Demander une aide financière du CODEP en tant que partenaire d'un fascicule qui sera remis à chaque participant à l'issue de sa formation (500 € pour une ½ page, 1 500 € pour une page et d'autres supports).

Un accord de principe est donné à l'unanimité moins une abstention pour une ½ page (500 €) et le Comité demande des éclaircissements pour se prononcer de façon définitive.

Fonctionnement (A. Lévêque)

- Alain Lévêque s'est occupé de refaire des clés pour que chaque élu puisse accéder à la Maison des Sports et au bureau du Comité. Elles fonctionnent toutes parfaitement.

- Chaque responsable de commission doit envoyer ses CR aux membres du CA et aux membres de sa commission.

- Quand on veut accuser réception d'un mail, envoyer sa réponse simplement à l'expéditeur du message.

- La cave et le bureau ont été rangés (C. Langouët, J.-P. Langouët, A. Lévêque et P. Poitevin) et le sol du bureau a été changé.

Dans la cave, il reste une poupée- mannequin ; elle sera mentionnée sur le site de réservation du Comité au cas où un club veut l'emprunter.

Courrier St-Domineuc (A. Lévêque)

Il est rare qu'un club fasse ce genre de demande d'organiser une réunion avec d'autres clubs pour envisager l'avenir des clubs et de la FFCT. Le CODEP a pris note de cette initiative mais attend les décisions de la Fédération pour faire passer le message au niveau des clubs.

Cela pourra être l'occasion d'organiser des réunions de secteurs comme cela a été fait il y a quelques années.

Site Internet et Blog (A. Lévêque et B. Grasland)

A. Lévêque et B. Grasland se sont rencontrés pour étudier le fonctionnement du site du Comité. B. Grasland a contacté Annick Chapron pour avoir des renseignements sur le fonctionnement du Blog du 22 .

L'idée de mettre en place un Blog parallèlement au site a été retenue pour l'Ille-et-Vilaine. Il faut compter environ 59 € par an d'abonnement si on n'accepte pas la pub et avec possibilité de mettre dessus des dossiers Word et PDF.

La proposition est acceptée à l'unanimité et B. Grasland accepte de s'en occuper.

Point financier (J.-P. Langouët)

Une rencontre a eu lieu hier soir avec J.-P. Langouët, A. Lévêque et les censeurs aux comptes J. Pouteau et C. Caudal.

Ces deux dernières personnes figurent dorénavant sur le site du Comité à la suite des élus.

Le règlement et les statuts du Comité sont également en ligne avec les rapports des censeurs.

- Féminines : Il reste 1 292 € de Toutes à Strasbourg.
- Communication : La Chaîne 2015- 2016 laisse apparaître un déficit de 603 € ; la principale raison est le fait que l'exemplaire de décembre- janvier contenait plus de pages que prévu et que les frais d'envoi s'élèvent à 1 082 € ; les frais d'impression s'élèvent à 3 224 €.
- Subvention FFCT 2 015- 2 016 : 10 635 € .
- Budget de chaque commission au 24 mars 2 017 :

COMMISSION	BUDGET PREVISIONNEL	BUDGET DEPENSE	BUDGET RESTANT
Jeunes	2 500 €	262 €	2 238 €
Féminines	1 000 €	198 €	802 €
Tourisme	600 €	108 €	492 €
Sécurité	600 €	147 €	453 €
VTT	600 €	0 €	600 €

Point des commissions

- **Communication** (J.-P. Lepoitevin) :

Les abonnements à La Chaîne arrivent très doucement. C. Langouët se charge d'envoyer un rappel aux clubs la première semaine d'avril.

Les devis établis cette année sont de l'ordre de 2 210 € pour 24 pages et 2 580 € pour 28 pages pour 2 800 exemplaires.

Il est décidé de limiter les impressions de 2 017 à 24 pages.

B. Grasland s'occupe de voir des devis auprès de petits distributeurs de messagerie.

- Féminines (F. Pannetier):

La commission s'est réunie et a prévu une randonnée les 30 septembre et 1^{er} octobre à La Gacilly. Le départ se fera de Bruz, l'hébergement avec le repas du soir, le petit déjeuner et le pique-nique du retour à Bains sur Oust (possibilité de 102 couchages). Le coût est estimé à 56,50 € par personne, ce qui fait un total de 2 877 € ; viennent en déduction le reliquat de TAS et la subvention du CNDS.

Le trésorier fait un chèque pour les arrhes, le COREG s'engage à participer à hauteur de 21,50 € par personne ; il serait donc demandé 35 € par participante.

F. Pannetier envoie l'info à C. Langouët qui la transmettra aux clubs et aux MI.

- Formation (D. Morin):

- ❖ Une formation PSC1 a eu lieu le 18 février (10 personnes) et une autre le 19 mars (9 personnes).
- ❖ Une formation animateur aura lieu en fin d'année ; peut-être trouver un lieu autre qu'Iffendic ?
- ❖ Peut-être une formation dirigeant.
- ❖ Une formation GPS en fin d'année
- ❖ La formation initiateur pour la mobilité à vélo en juin ou juillet.

- Jeunes (V. Frangeul):

- ❖ Le Critérium Départemental a eu lieu la semaine dernière avec 19 jeunes.
- ❖ Le Critérium VTT aura lieu dimanche dans le 22 avec 7 jeunes (4 de Romillé et 3 de Bain-de-Bretagne).
- ❖ L'Education Routière aura lieu samedi 1^{er} avril à Langan.

- Sécurité (G. Desiège):

- ❖ Une réunion a eu lieu avec la Prévention Routière qui propose des animateurs.
- ❖ M. de Abreu proposerait la signature de la convention, déjà prévue l'année dernière, en septembre. Des maillots « La route se partage » pourraient être offerts à cette occasion.
- ❖ Sensibiliser les clubs, lors des réunions de secteurs, à la sécurité.

- Sport, Santé, Solidarité (P. Le Saux):

Projet d'organisation d'une sortie sur 2 jours avec l'IME pour un coût d'environ 2 000 €.

- Tourisme (Y. Lenoël):

2 réunions ont eu lieu :

- ❖ une avec le COREG pour faire connaître la Fédé (participation aux manifestations et organisation d'un séjour FFCT Bretagne dans un département différent chaque année)
- ❖ une autre avec le CODEP avec plusieurs projets :
 - mise en place d'une cyclo-découverte le 10 septembre à La Guerche-de-Bretagne
 - non- participation au Salon Evasion Nature et Randonnée fin mars
 - convergence au Mont-Saint-Michel avec une date encore inconnue
 - fête du vélo le 1^{er} week-end de juin
 - maintien de Régine Le Page au CA du Comité Départemental de Tourisme
 - calendrier 2 018 à voir dès avril avec A. Lévêque
 - participation à des réunions de secteurs
 - une randonnée, c'est à la fois cyclo, VTT, pédestre et VAE
 - participation au Téléthon de façon visible

- Séjour CODEP (Y. Lenoël):

Le séjour 2 018 aura lieu sur le site Azureva de Le Laouzas (Haut Languedoc) du 20 au 27 mai.

- VTT (P. Poitevin) :

4 projets :

- ❖ Réunions avec les 39 clubs VTT d'Ille-et-Vilaine pour cibler leurs besoins et désirs

- ❖ Organisation de journées rando-découverte du VTT entre les clubs et le CODEP
 - ❖ Finalisation de la Trans-Département (budget de 8 000 € sur 2 ans)
 - ❖ Stage pilotage VTT à Trémelin en juin
- I souhait* : organiser si possible une formation Mécanique Générale VTT

Informations et questions diverses

- ❖ Le GPS n'est toujours pas réparé : la facture n'a pas été retrouvée (simplement le bon de commande) et le temps a manqué à D. Morin pour s'en occuper.
- ❖ L'AG du Comité aura lieu le 25 novembre à Pleine-Fougères, seulement l'après-midi.
- ❖ Le prochain CA aura lieu la 1^{ère} quinzaine de juin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h55.

Le Président
A. Lévêque

La Secrétaire
Chantal Langouët